



**Direction Interdépartementale des Routes
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 20/07/2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plateau Ardéchois

Travaux d'entretien préventif de la chaussée de la RN 102 dans le département de l'Ardèche entre le carrefour de Lavillatte et la limite du département de la Haute-Loire du mardi 25 août 2015 au mardi 1^{er} septembre 2015 (2eme phase)

En raison de travaux de réfection de la chaussée de la RN102, **situés dans le département de l'Ardèche entre le carrefour de Lavillatte et le carrefour Lafayette, la circulation sera réglementée entre le mardi 25 août 2015 au mardi 1^{er} septembre 2015.**

La circulation sera gérée par alternat les 25 et 26 août .

En raison du risque de projections de gravillons, les restrictions suivantes seront également instaurées jusqu'au 1 septembre 2015 :

- limitation de vitesse à 50 km/h
- interdiction de dépasser

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Contacts presse :

Sophie CAYLA
Sylvette Roussellet

téléphone : 04 73 29 79 60
téléphone : 04 73 29 79 49

courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

